



Isolation phonique en construction bois

Atelier pour la mise en œuvre pratique de solutions

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Thématique(s) : Acoustique, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique

Date :

Lieu : ()

Intervenant(s) : Jean Louis BEAUMIER, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours)

L'atelier est orienté « pratique », les bases physiques des sons et de la propagation ne sont pas approfondies. Le but est de donner des clés d'action pour des applications concrètes.

Le mode « atelier » signifie une forte interactivité dans le groupe, le petit nombre de stagiaires permet l'implication de chacun au fil des échanges et des retours d'expériences.

Le sujet de l'acoustique intérieure (réverbération des locaux) n'est pas abordé.

Programme de formation

Les particularités de la construction bois en acoustique

Les bruits extérieurs au bâtiment, généralités - les bruits intérieurs du bâtiment, généralités

Les matériaux isolants : pour comparer les produits, indices et mesures

Les principes de l'isolation phonique

- le système masse – ressort – masse
- la désolidarisation

L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- les ouvertures : fenêtres et baies, portes
 - critères de choix des produits, détails de mise en oeuvre
- les toitures sur combles aménagés, sur combles perdus
 - le cas des zones aéroportuaires
- les murs bois de divers types
 - choisir un mur en fonction de la performance recherchée
 - focus sur les murs en paille

Les éco-matériaux et produits à base de bois pour l'isolation phonique

- les matériaux de structure, les matériaux isolants
- diverses caractéristiques et atouts des bio-sourcés en acoustique

L'isolation phonique intérieure des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- cloisons simples et complexes, séparatifs d'appartement
 - choix de solutions en fonction des situations, détails et précautions pour la mise en œuvre
- séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
 - comparaison de diverses solutions en fonction de objectifs recherchés, détails de mise en œuvre

Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les atouts des éco-matériaux en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)